

SAS FEMINA STYL

DocuSigned by:

Marc HUBLE

A0F5709BD31F489...

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2023	%	31/08/2022	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 369 805,43	100,00	4 103 650,55	100,00	266 154,88	6,49
Ventes de marchandises	1 538 717,84	100,00	1 074 786,30	100,00	463 931,54	43,17
Achats de marchandises	761 508,56	49,49	627 002,44	58,34	134 506,12	21,45
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	761 508,56	49,49	627 002,44	58,34	134 506,12	21,45
MARGE COMMERCIALE	777 209,28	50,51	447 783,86	41,66	329 425,42	73,57
Production vendue	2 831 087,59	64,79	3 028 864,25	73,81	-197 776,66	-6,53
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 831 087,59	64,79	3 028 864,25	73,81	-197 776,66	-6,53
Achats de matières premières et autres appro.	7 293,38	0,17	6 824,14	0,17	469,24	6,88
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 019 065,64	23,32	966 045,07	23,54	53 020,57	5,49
Consommations	1 026 359,02	23,49	972 869,21	23,71	53 489,81	5,50
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 581 937,85	59,09	2 503 778,90	61,01	78 158,95	3,12
Subventions d'exploitation	29 477,74	0,67	55 776,92	1,36	-26 299,18	-47,15
Impôts et taxes	152 647,32	3,49	127 032,28	3,10	25 615,04	20,16
Rémunérations	1 233 608,61	28,23	1 104 448,31	26,91	129 160,30	11,69
Charges sociales	297 918,75	6,82	291 282,03	7,10	6 636,72	2,28
Charges de personnel	1 531 527,36	35,05	1 395 730,34	34,01	135 797,02	9,73
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	927 240,91	21,22	1 036 793,20	25,27	-109 552,29	-10,57
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	6 219,60	0,14	1 002,84	0,02	5 216,76	520,20
Autres produits	5 789,91	0,13	5 403,22	0,13	386,69	7,16
Dotations aux amortissements sur immobilisati	412 224,51	9,43	445 946,78	10,87	-33 722,27	-7,56
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	15 662,36	0,36	17 544,92	0,43	-1 882,56	-10,73
Autres charges et produits	-415 877,36	-9,52	-457 085,64	-11,14	41 208,28	-9,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	511 363,55	11,70	579 707,56	14,13	-68 344,01	-11,79

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2023	%	31/08/2022	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	6 523 029,68	149,28	18 785 751,32	457,78	-12 262 721,64	-65,28
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	3 966 903,37	90,78	1 381 737,64	33,67	2 585 165,73	187,10
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	3 587 026,00	82,09			3 587 026,00	
Produits financiers	14 076 959,05	322,14	20 167 488,96	491,45	-6 090 529,91	-30,20
Dotations financières aux amortissements et pr			3 587 026,00	87,41	-3 587 026,00	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	1 917 234,12	43,87	3 013 516,52	73,44	-1 096 282,40	-36,38
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	1 917 234,12	43,87	6 600 542,52	160,85	-4 683 308,40	-70,95
RESULTAT FINANCIER	12 159 724,93	278,27	13 566 946,44	330,61	-1 407 221,51	-10,37
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	12 671 088,48	289,97	14 146 654,00	344,73	-1 475 565,52	-10,43
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	13 922 993,41	318,62	815 144,00	19,86	13 107 849,41	NS
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	13 922 993,41	318,62	815 144,00	19,86	13 107 849,41	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	567,00	0,01	104,00		463,00	445,19
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	17 498 380,33	400,44	101 430,79	2,47	17 396 949,54	NS
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	17 498 947,33	400,45	101 534,79	2,47	17 397 412,54	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 575 953,92	-81,83	713 609,21	17,39	-4 289 563,13	-601,11
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	616 849,00	14,12	405 740,00	9,89	211 109,00	52,03
TOTAL DES PRODUITS	32 411 245,14		25 148 466,49		7 262 778,65	28,88
TOTAL DES CHARGES	23 932 959,58		10 693 943,28		13 239 016,30	123,80
RESULTAT NET	8 478 285,56	194,02	14 454 523,21	352,24	-5 976 237,65	-41,35

**SAS
FEMINA STYL**

**6 RUE DES TROIS CAILLOUX
80000 AMIENS**

Exercice du 01 septembre 2022 au 31 août 2023
Comptes arrêtés au 31 août 2023

COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

SA SECOVI

**605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS**

DocuSigned by:
Marc HUBLÉ
A0F5709BD31F489...

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	80 988,65	65 292,52	15 696,13	18 955,56
Fonds commercial (1)	1 891 622,83		1 891 622,83	1 891 622,83
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	451 248,17		451 248,17	451 248,17
Constructions	8 690 897,75	6 063 716,35	2 627 181,40	2 683 901,73
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 791,79	12 071,50	2 720,29	2 866,21
Autres immobilisations corporelles	2 470 744,23	1 948 839,41	521 904,82	378 546,53
Immobilisations corporelles en cours				20 611,57
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	27 309 876,45	200 000,00	27 109 876,45	40 410 225,45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 144,11		65 144,11	63 736,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 975 313,98	8 289 919,78	32 685 394,20	45 921 714,08
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				87 870,45
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	124 800,00		124 800,00	129 765,34
Autres créances	94 483 402,42	624 832,19	93 858 570,23	96 206 973,64
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	35 086 844,65	1 368,00	35 085 476,65	3 815 246,65
Disponibilités	3 348 312,36		3 348 312,36	9 384 646,78
Charges constatées d'avance (3)	96 924,00		96 924,00	91 482,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	133 140 283,43	626 200,19	132 514 083,24	109 715 984,86
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	174 115 597,41	8 916 119,97	165 199 477,44	155 637 698,94
(1) Dont droit au bail			1 419 030,88	1 419 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			93 956 464,79	94 886 519,63

BILAN PASSIF

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	66 056 200,70	52 371 773,74
Report à nouveau		
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 478 285,56	14 454 523,21
Subventions d’investissement	28 789,41	43 933,41
Provisions réglementées	204 137,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	99 541 113,44	91 848 068,13
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 149 548,78	42 299 820,75
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 096 361,00	19 987 112,38
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 643,88	227 748,13
Dettes fiscales et sociales	708 293,06	699 965,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 227,60	
Autres dettes	554 695,30	530 338,46
Produits constatés d’avance (1)	21 594,38	23 645,26
TOTAL DETTES	65 658 364,00	63 789 630,81
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	165 199 477,44	155 637 698,94
(1) Dont à plus d’un an (a)	52 876 319,79	44 350 970,41
(1) Dont à moins d’un an (a)	12 782 044,21	19 417 660,40
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 523 330,51	9 342 007,72
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

654, rue Roger Salengro

80450 CAMON

Téléphone : 03 22 46 17 41

E-mail : stephane.rouas@audisom.fr

EXEMPLAIRE GREFFE

Sur rendez vous

FEMINA STYL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 006 340 €

Siège Social : 6, rue des trois Cailloux
80000 AMIENS

350 976 551 RCS AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

FEMINA STYL
Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 006 340 €

Siège Social : 6, rue des trois Cailloux
80000 AMIENS

350 976 551 RCS AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

A l'assemblée générale de la société FEMINA STYL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FEMINA STYL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

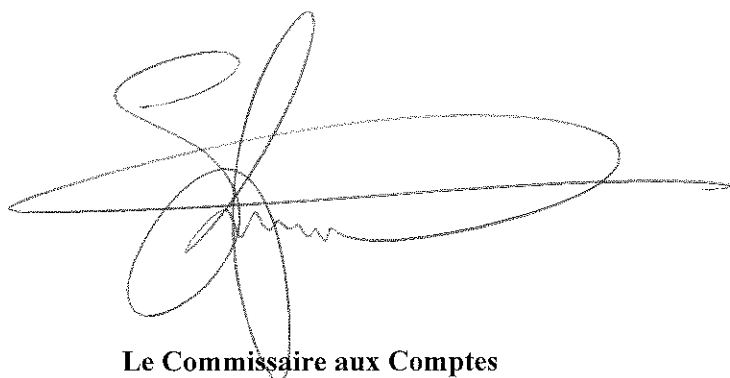
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 26 Janvier 2024

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy 'S' and a horizontal line extending to the right.

Le Commissaire aux Comptes

ACDG

Stéphane ROUAS

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	80 988,65	65 292,52	15 696,13	18 955,56
Fonds commercial (1)	1 891 622,83		1 891 622,83	1 891 622,83
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	451 248,17		451 248,17	451 248,17
Constructions	8 690 897,75	6 063 716,35	2 627 181,40	2 683 901,77
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 791,79	12 071,50	2 720,29	2 866,21
Autres immobilisations corporelles	2 470 744,23	1 948 839,41	521 904,82	378 546,53
Immobilisations corporelles en cours				20 611,57
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	27 309 876,45	200 000,00	27 109 876,45	40 410 225,45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 144,11		65 144,11	63 736,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 975 313,98	8 289 919,78	32 685 394,20	45 921 714,08
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				87 870,45
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	124 800,00		124 800,00	129 765,34
Autres créances	94 483 402,42	624 832,19	93 858 570,23	96 206 973,64
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	35 086 844,65	1 368,00	35 085 476,65	3 815 246,65
Disponibilités	3 348 312,36		3 348 312,36	9 384 646,78
Charges constatées d'avance (3)	96 924,00		96 924,00	91 482,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	133 140 283,43	626 200,19	132 514 083,24	109 715 984,86
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	174 115 597,41	8 916 119,97	165 199 477,44	155 637 698,94
(1) Dont droit au bail			1 419 030,88	1 419 030,88
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			93 956 464,79	94 886 519,63

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

BILAN PASSIF

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 006 340,00	2 006 340,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 308 535,00	9 308 535,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 634,00	200 634,00
Réserves statutaires ou contractuelles	13 258 191,77	13 258 191,77
Réserves réglementées		
Autres réserves	66 056 200,70	52 371 773,74
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 478 285,56	14 454 523,21
Subventions d'investissement	28 789,41	43 933,41
Provisions réglementées	204 137,00	204 137,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	99 541 113,44	91 848 068,13
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 149 548,78	42 299 820,75
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 096 361,00	19 987 112,38
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 643,88	227 748,13
Dettes fiscales et sociales	708 293,06	699 965,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 227,60	
Autres dettes	554 695,30	530 338,46
Produits constatés d'avance (1)	21 594,38	23 645,26
TOTAL DETTES	65 658 364,00	63 789 630,81
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	165 199 477,44	155 637 698,94
(1) Dont à plus d'un an (a)	52 876 319,79	44 350 970,41
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 782 044,21	19 417 660,40
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 523 330,51	9 342 007,72
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2023	%	31/08/2022	%	Variation N/N-	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 369 805,43	100,00	4 103 650,55	100,00	266 154,88	6,49
Ventes de marchandises	1 538 717,84	100,00	1 074 786,30	100,00	463 931,54	43,17
Achats de marchandises	761 508,56	49,49	627 002,44	58,34	134 506,12	21,45
Variation stocks de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues	761 508,56	49,49	627 002,44	58,34	134 506,12	21,45
MARGE COMMERCIALE	777 209,28	50,51	447 783,86	41,66	329 425,42	73,57
Production vendue	2 831 087,59	64,79	3 028 864,25	73,81	-197 776,66	-6,53
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 831 087,59	64,79	3 028 864,25	73,81	-197 776,66	-6,53
Achats de matières premières et autres appro.	7 293,38	0,17	6 824,14	0,17	469,24	6,88
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 019 065,64	23,32	966 045,07	23,54	53 020,57	5,49
Consommations	1 026 359,02	23,49	972 869,21	23,71	53 489,81	5,50
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 581 937,85	59,09	2 503 778,90	61,01	78 158,95	3,12
Subventions d'exploitation	29 477,74	0,67	55 776,92	1,36	-26 299,18	-47,15
Impôts et taxes	152 647,32	3,49	127 032,28	3,10	25 615,04	20,16
Rémunérations	1 233 608,61	28,23	1 104 448,31	26,91	129 160,30	11,69
Charges sociales	297 918,75	6,82	291 282,03	7,10	6 636,72	2,28
Charges de personnel	1 531 527,36	35,05	1 395 730,34	34,01	135 797,02	9,73
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	927 240,91	21,22	1 036 793,20	25,27	-109 552,29	-10,57
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	6 219,60	0,14	1 002,84	0,02	5 216,76	520,20
Autres produits	5 789,91	0,13	5 403,22	0,13	386,69	7,16
Dotations aux amortissements sur immobilisati	412 224,51	9,43	445 946,78	10,87	-33 722,27	-7,56
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	15 662,36	0,36	17 544,92	0,43	-1 882,56	-10,73
Autres charges et produits	-415 877,36	-9,52	-457 085,64	-11,14	41 208,28	-9,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	511 363,55	11,70	579 707,56	14,13	-68 344,01	-11,79

SAS FEMINA STYL

AUDIT-CONSEIL-DIAGNOSTIC-GESTION
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
447 980 004 RCS AMIENS

COMPTE DE RESULTAT NEGOCE

	31/08/2023	%	31/08/2022	%	Variation N/N-	%
Bénéfice attribué, perte transférée						
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	6 523 029,68	149,28	18 785 751,32	457,78	-12 262 721,64	-65,28
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés	3 966 903,37	90,78	1 381 737,64	33,67	2 585 165,73	187,10
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	3 587 026,00	82,09			3 587 026,00	
Produits financiers	14 076 959,05	322,14	20 167 488,96	491,45	-6 090 529,91	-30,20
Dotations financières aux amortissements et pr			3 587 026,00	87,41	-3 587 026,00	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	1 917 234,12	43,87	3 013 516,52	73,44	-1 096 282,40	-36,38
Intérêts et charges assimilées						
Charges financières	1 917 234,12	43,87	6 600 542,52	160,85	-4 683 308,40	-70,95
RESULTAT FINANCIER	12 159 724,93	278,27	13 566 946,44	330,61	-1 407 221,51	-10,37
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	12 671 088,48	289,97	14 146 654,00	344,73	-1 475 565,52	-10,43
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	13 922 993,41	318,62	815 144,00	19,86	13 107 849,41	NS
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	13 922 993,41	318,62	815 144,00	19,86	13 107 849,41	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gest	567,00	0,01	104,00		463,00	445,19
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	17 498 380,33	400,44	101 430,79	2,47	17 396 949,54	NS
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	17 498 947,33	400,45	101 534,79	2,47	17 397 412,54	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 575 953,92	-81,83	713 609,21	17,39	-4 289 563,13	-601,11
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	616 849,00	14,12	405 740,00	9,89	211 109,00	52,03
TOTAL DES PRODUITS	32 411 245,14		25 148 466,49		7 262 778,65	28,88
TOTAL DES CHARGES	23 932 959,58		10 693 943,28		13 239 016,30	123,80
RESULTAT NET	8 478 285,56	194,02	14 454 523,21	352,24	-5 976 237,65	-41,35

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 165 199 477 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 478 286 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 891 623			1 891 623
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 000	989		80 989
Immobilisations incorporelles	1 971 623	989		1 972 611
– Terrains	451 248			451 248
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 503 930	208 311	21 343	8 690 898
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 456	1 336		14 792
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 997 432	267 485		2 264 917
– Matériel de transport	77 234			77 234
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 257	17 337		128 594
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	20 612		20 612	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 175 168	494 468	41 954	11 627 682
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	44 197 251	1 157 501	18 044 876	27 309 876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	63 736	2 627	1 219	65 144
Immobilisations financières	44 260 987	1 160 128	18 046 095	27 375 021
ACTIF IMMOBILISE	57 407 778	1 655 585	18 088 049	40 975 314

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	989	494 468	1 160 128	1 655 585
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	989	494 468	1 160 128	1 655 585
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		41 954	18 046 095	18 088 049
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		41 954	18 046 095	18 088 049

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	472 592
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	472 592

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 044	4 248		65 293
Immobilisations incorporelles	61 044	4 248		65 293
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	1 950 289	92 543		2 042 831
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 869 740	172 488	21 343	4 020 885
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 590	1 482		12 072
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 271 390	113 169		1 384 559
– Matériel de transport	471 818	8 239		480 057
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 168	20 056		84 224
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 637 994	407 976	21 343	8 024 627
ACTIF IMMOBILISE	7 699 038	412 225	21 343	8 089 920

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 94 770 271 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65 144		65 144
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	124 800	124 800	
Autres	94 483 402	526 938	93 956 465
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	96 924	96 924	
Total	94 770 271	748 662	94 021 609
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Produits à recevoir

	Montant
CLTS-PDTS NON FACTURES	121 200
ETAT, PDTS A RECEVOIR	86
C/C FLIXLAVE	657 922
C/C SCI CHANTEBISE	197 737
C/C SCI LES TISSERANDS	764
C/C SCI VIAL	140 247
C/C SCI CARNOT	94 527
C/C SCI ANICET	1 190 494
C/C SCI GELIFS	967
C/C SCI LIDAVION	136 691
C/C SCI RONCQ	181 892
C/C SCI PRC	292 076
C/C SCI JACOBINS CAILLOUX	457 248
C/C SCI AUXIDIS	427 610
C/C CHADUN	6 770 338
C/C SCI MAREST	202 882
C/C SCI WD MAROM	492
C/C SCI AVISO	1 474 681
C/C SCI SAINT SULPICE	451 666
C/C SCI CRD	2 246 143
C/C SCI IMMO-FLIX	393 340
C/C SCI MAIL DES COPISTES	1 631 028
C/C IS SCI 5 R. DES JACOB	1 015 443
C/C SCI ALBAN	686 020
C/C SARL SAWIADE	6 735
C/C IS EURL GLITEX	31 170
C/C SCI BASLY	756 180
C/C SCI SOLFERINO	1 255 180
C/C SCI BFX	189 005
C/C SCI ERIDAN	179 402
C/C SCI TREME	3 999 678
C/C SCI L ESTEREL	20 916
C/C IS LONGUEVILLE	228 743
C/C SCI ROYAL PARADIS	4 126 202
C/C SNC HONORE	961 338
C/C SCI NEUFCHATEL	558 504
C/C DUNE FLEURIE	3 867
C/C SCI GRAND PLACE	4 037 109
DIVERS, PDTS A RECEVOIR	143 249
Banque - Intérêts courus à recevoir	499 278
Total	35 768 051

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 006 340,00 Euros décomposé en 118 020 titres d'une valeur nominale de 17,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	204 137			204 137
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	204 137			204 137
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 65 658 364 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 523 331	3 523 331		
– à plus de 1 an à l'origine	30 626 218	7 922 859	20 710 341	1 993 018
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	101 358	25 728	75 630	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 644	96 644		
Dettes fiscales et sociales	605 965	605 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 228	31 228		
Autres dettes (**)	30 652 026	554 695		30 097 331
Produits constatés d'avance	21 594	21 594		
Total	65 658 364	12 782 044	20 785 971	32 090 349
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 336 807			
(**) Dont envers les associés	30 097 331			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
PSSEURS, FACT NON PARV	27 792
Frs immobil. – fact. non parvenues	31 228
INTERETS COURUS SUR EMPTS	53 951
C/C SARL LA BELLE ETOILE	126 991
C/C SCI DU MAIL	32 636
C/C SCI LONGUEVILLE	266 867
C/C SCI 7 RUE H.DUMUIN	56 887
C/C SCI MARSAN	76 833
C/C SARL VFC	1 008
C/C SCI ANGERS	486 003
C/C SCI CAMROSE	4 185 116
C/C SCI MOULIN	89 606
C/C SCI BACO	727 836
C/C SCI DOUMER	2 695 953
C/C SCI VENANT	1 359 569
C/C SCI BOURSE	3 976 245
C/C SCI VICTOR	1 941 955
C/C SARL MTB	1 407 263
DETTES PROV/CONGES DUS	28 858
CHARGES SOCIALES / C.P.	11 542
ETAT, CHARGES A PAYER	62 049
DIVERS, CHARGES A PAYER	34 673
Total	17 680 862

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	96 924		
Total	96 924		

NOTES SUR LE BILAN

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONSTATES D AVANCE	21 594		
Total	21 594		

FEMINA STYL

Société par actions simplifiée au capital de 2.006.340,00 euros
Siège social : 6, rue des Trois Cailloux, 80000 AMIENS
RCS AMIENS 350.976.551

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 FEVRIER 2024
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 8 478 285,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 8 478 285,56 euros

À titre de dividendes 802 386,00 euros
Soit 28,08 euros par action de catégorie B

Le solde 7 675 899,56 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 73 732 100,26 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 802.386,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 février 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

DATES DE CLÔTURE	DIVIDENDES VERSÉS	RÉFACTION DE 40% SUR LES DIVIDENDES	
		DIVIDENDE ÉLIGIBLE	DIVIDENDE NON ÉLIGIBLE
31/08/2022	770.096,25 € Soit 26,95 € par titre B	770.096,25 €	/
31/08/2021	330.375,00 € Soit 11,56 € par titre B	330.375,00 €	/
31/08/2020	330.375,00 € Soit 11,56 € par titre B	330.375,00 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 février 2024
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés (dont les usufruitiers)

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

ANNEXE

DocuSigned by:
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FEMINA STYL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 165 199 477 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 478 286 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2016-07, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 891 623			1 891 623
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	80 000	989		80 989
Immobilisations incorporelles	1 971 623	989		1 972 611
– Terrains	451 248			451 248
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 503 930	208 311	21 343	8 690 898
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 456	1 336		14 792
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 997 432	267 485		2 264 917
– Matériel de transport	77 234			77 234
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 257	17 337		128 594
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	20 612		20 612	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 175 168	494 468	41 954	11 627 682
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	44 197 251	1 157 501	18 044 876	27 309 876
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	63 736	2 627	1 219	65 144
Immobilisations financières	44 260 987	1 160 128	18 046 095	27 375 021
ACTIF IMMOBILISE	57 407 778	1 655 585	18 088 049	40 975 314

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions	989	494 468	1 160 128	1 655 585
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice	989	494 468	1 160 128	1 655 585
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		41 954	18 046 095	18 088 049
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		41 954	18 046 095	18 088 049

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	472 592
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	472 592

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	61 044	4 248		65 293
Immobilisations incorporelles	61 044	4 248		65 293
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	1 950 289	92 543		2 042 831
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 869 740	172 488	21 343	4 020 885
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 590	1 482		12 072
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 271 390	113 169		1 384 559
– Matériel de transport	471 818	8 239		480 057
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 168	20 056		84 224
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 637 994	407 976	21 343	8 024 627
ACTIF IMMOBILISE	7 699 038	412 225	21 343	8 089 920

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 94 770 271 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65 144		65 144
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	124 800	124 800	
Autres	94 483 402	526 938	93 956 465
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	96 924	96 924	
Total	94 770 271	748 662	94 021 609
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Produits à recevoir

	Montant
CLTS–PDTS NON FACTURES	121 200
ETAT, PDTS A RECEVOIR	86
C/C FLIXLAVE	657 922
C/C SCI CHANTEBISE	197 737
C/C SCI LES TISSERANDS	764
C/C SCI VIAL	140 247
C/C SCI CARNOT	94 527
C/C SCI ANICET	1 190 494
C/C SCI GELIFS	967
C/C SCI LIDAVION	136 691
C/C SCI RONCQ	181 892
C/C SCI PRC	292 076
C/C SCI JACOBINS CAILLOUX	457 248
C/C SCI AUXIDIS	427 610
C/C CHADUN	6 770 338
C/C SCI MAREST	202 882
C/C SCI WD MAROM	492
C/C SCI AVISO	1 474 681
C/C SCI SAINT SULPICE	451 666
C/C SCI CRD	2 246 143
C/C SCI IMMO–FLIX	393 340
C/C SCI MAIL DES COPISTES	1 631 028
C/C IS SCI 5 R. DES JACOB	1 015 443
C/C SCI ALBAN	686 020
C/C SARL SAWIADE	6 735
C/C IS EURL GLITEX	31 170
C/C SCI BASLY	756 180
C/C SCI SOLFERINO	1 255 180
C/C SCI BFX	189 005
C/C SCI ERIDAN	179 402
C/C SCI TREME	3 999 678
C/C SCI L ESTEREL	20 916
C/C IS LONGUEVILLE	228 743
C/C SCI ROYAL PARADIS	4 126 202
C/C SNC HONORE	961 338
C/C SCI NEUFCHATEL	558 504
C/C DUNE FLEURIE	3 867
C/C SCI GRAND PLACE	4 037 109
DIVERS, PDTS A RECEVOIR	143 249
Banque – Intérêts courus à recevoir	499 278
Total	35 768 051

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 006 340,00 Euros décomposé en 118 020 titres d'une valeur nominale de 17,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	204 137			204 137
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	204 137			204 137
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 65 658 364 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 523 331	3 523 331		
– à plus de 1 an à l'origine	30 626 218	7 922 859	20 710 341	1 993 018
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	101 358	25 728	75 630	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 644	96 644		
Dettes fiscales et sociales	605 965	605 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 228	31 228		
Autres dettes (**)	30 652 026	554 695		30 097 331
Produits constatés d'avance	21 594	21 594		
Total	65 658 364	12 782 044	20 785 971	32 090 349
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 336 807			
(**) Dont envers les associés	30 097 331			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FSSEURS, FACT NON PARV	27 792
Frs immobil. – fact. non parvenues	31 228
INTERETS COURUS SUR EMPTS	53 951
C/C SARL LA BELLE ETOILE	126 991
C/C SCI DU MAIL	32 636
C/C SCI LONGUEVILLE	266 867
C/C SCI 7 RUE H.DUMUIN	56 887
C/C SCI MARSAN	76 833
C/C SARL VFC	1 008
C/C SCI ANGERS	486 003
C/C SCI CAMROSE	4 185 116
C/C SCI MOULIN	89 606
C/C SCI BACO	727 836
C/C SCI DOUMER	2 695 953
C/C SCI VENANT	1 359 569
C/C SCI BOURSE	3 976 245
C/C SCI VICTOR	1 941 955
C/C SARL MTB	1 407 263
DETTES PROV/CONGES DUS	28 858
CHARGES SOCIALES / C.P.	11 542
ETAT, CHARGES A PAYER	62 049
DIVERS, CHARGES A PAYER	34 673
Total	17 680 862

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	96 924		
Total	96 924		

NOTES SUR LE BILAN

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONSTATES D AVANCE	21 594		
Total	21 594		